



L'UNCAF demande à l'Etat un plan de soutien aux petites compagnies aériennes Françaises

Les mesures de confinement annoncées vont définitivement anéantir les compagnies aériennes qui sont actuellement devant une montagne de dettes absolument impossible à rembourser... S'il fallait prendre ses mesures sanitaires, l'Etat doit prendre les bonnes mesures d'accompagnement qui vont avec.

L'Etat doit changer de concept et envoyer un signal fort vers l'ensemble de l'industrie du transport aérien.

« Pour pallier à la faillite immédiate de certaines entreprises, l'Etat a orienté son aide vers les compagnies dont il est directement ou indirectement propriétaire au travers des collectivités, alors que maintenant, le défi de la juste réponse est de trouver le concept le plus adéquat par rapport à la situation économique et non par rapport à la situation spécifique de telle ou telle compagnie » déclare Olivier Manaut, Président de l'Union Nationale des Compagnies Aériennes Françaises.

L'UNCAF réclame 6 mesures de protection de l'emploi et de soutien des Petites compagnies régionales, et ainsi, le transport aérien pourra peut-être résister à ce nouvel épisode...

1. Décalage du remboursement du PGE de 5 à 15 ans.
2. Maintien de l'Activité partielle au taux de 84 % du salaire net, jusqu'au 31.12.2021.
3. Accès à l'APLD mais avec une activité des salariés pouvant être réduite à 20 %.
4. Exonération des charges sociales et patronales sur les compléments de salaire jusqu'au 31.12.2021.
5. Année 2021 blanche de charges et taxes sur le transport aérien.
6. Aide directe de 800 000 euros à toutes les entreprises qui réalisaient moins de 50 millions d'euros de CA en 2019 et dont le CA, subventions d'exploitation incluses, a chuté de plus 60 % au 31.12.2020.

« La situation est exceptionnelle et les mesures doivent être exceptionnelles, fortes, rapides, lisibles et offrant un cadre de travail adapté et une vision moyen terme pour que les chefs d'entreprises puissent organiser la reconstruction de leur modèle économique et sauver l'emploi. Sinon, tout ce qui a été actuellement fait risque de n'avoir servi à rien... » précise le président de l'UNCAF.

Nous Contacter :

Tel : +33 1 73 79 18 01
Mail : contact@uncaf.fr
Fax : +33 8 90 34 69 00

Nous connaître :

www.uncaf.fr